



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 69276

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les inondations qui ont frappé l'Algérie et provoqué la mort de plusieurs centaines d'Algériens. Il souhaite connaître le montant de l'aide engagée par la France et le nombre de personnes envoyées sur place pour aider les secours.

Texte de la réponse

Les terribles inondations qui ont frappé le nord de l'Algérie le 10 novembre 2001 ont fait officiellement plus de 770 morts dont 710 dans la seule ville d'Alger. Le quartier de Bab el Oued a été le plus durement touché par cette catastrophe. Les autorités françaises ont immédiatement réagi pour apporter leur aide aux populations sinistrées. Une équipe de reconnaissance et d'évaluation de la protection civile s'est rendue à Alger dès le 11 novembre. L'aide française, acheminée le 13 novembre par un avion cargo affrété par le ministère des affaires étrangères, a porté sur les matériels suivants : une unité d'ensachage de l'eau qui permet d'accroître le potentiel de distribution de l'eau potable ; quatre stations de traitement de l'eau et leurs personnels techniques ; un module d'assistance à l'hébergement des sinistrés prévu pour 500 personnes ; un module électrique d'éclairage de chantier. Quatre maîtres chiens et leurs chiens se sont également rendus sur place. Au total, trente-deux agents de la sécurité civile ont assisté les équipes de secours algériennes. Le montant total de cette aide humanitaire d'urgence s'élève à environ 300 000 euros. De nombreuses collectivités locales françaises se sont également mobilisées pour apporter leur aide aux populations algériennes sinistrées, en dépêchant des équipes techniques ou du matériel lourds (curetage, traitement de l'eau) ou encore par des dons financiers aux associations caritatives. Par ailleurs, la France apportera une aide matérielle spécifique d'environ 100 000 euros au CHU de Bab el Oued, composé de l'hôpital Maillot et de la maternité Durandot. De nombreux matériels médicaux ont en effet été détruits ou gravement endommagés par les inondations. Enfin, dans le cadre d'un appui sectoriel à long terme au bénéfice de l'agglomération algéroise, l'Agence française de développement (AFD) cofinancera un programme de réhabilitation de zones d'habitat précaire ou de quartiers dégradés (25 millions d'euros) ainsi qu'un programme de réhabilitation du réseau d'eau potable de la ville d'Alger (30 millions d'euros).

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69276

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6671

Réponse publiée le : 11 mars 2002, page 1386